



PREFET DE LA HAUTE – SAVOIE

BULLETIN D'ALERTE METEOROLOGIQUE
Dimanche 10 février 2019 à 11h00
VIGILANCE ORANGE : VENTS VIOLENTS

Le centre météorologique interrégional de LYON vous communique le bulletin régional de suivi.

Début d'évènement prévu le dimanche 10 février 2019 à 14h00

Fin d'évènement le dimanche 10 février 2019 à 20h00

Début de suivi pour 3 départements : Ain (01), Haute-Savoie (74), Savoie (73.)

Qualification de l'évènement :

Forte tempête hivernale avec un risque de violent coup de vent de courte durée mais pouvant provoquer des dégâts importants.

Faits nouveaux :

L'Ain et les Savoies passent en vigilance orange.

Situation actuelle :

La tempête Isaias a abordé l'ouest du pays. Le vent atteint souvent déjà en rafales les 90 km/h sur les hauteurs des Alpes

Evolution prévue :

Le vent va forcer cet après-midi et soufflera en très violentes rafales, principalement en fin d'après-midi et début de soirée. Les rafales pourraient dépasser les 100 km/h en plaine et les 120 km/h en moyenne montagne, notamment dans les stations de sport d'hiver.

Conséquences possibles :

Vent/Orange

- * Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- * Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- * Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- * La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- * [Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.]
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de Comportement :

Vent/Orange

- * Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- * Ne vous promenez pas en forêt.
- * En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- * N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Vous pouvez consulter la carte de vigilance sur :

www.meteo.fr

@Prefet74